



NOTE D'INFORMATION

n° 25.27 – Avril 2025

Enquête Epode sur les pratiques enseignantes : premiers résultats au collège de l'édition 2022

- L'enquête Epode a mobilisé en 2022 un échantillon national représentatif de 2 170 enseignants de collège et a porté sur 86 activités, pratiques, postures ou gestes professionnels, en questionnant leur fréquence, leur faisabilité et leur caractère prioritaire. Les résultats montrent une certaine stabilité des pratiques enseignantes par rapport à 2018 : les pratiques collaboratives à finalité éducative (trouver des solutions partagées entre professionnels de l'établissement pour remédier à des besoins spécifiques d'élèves ou à des incivilités, par exemple) ainsi que les pratiques d'enseignement explicite restent celles qui définissent le plus fortement la culture professionnelle des enseignants de collège. L'utilisation pédagogique du numérique, malgré la période de continuité pédagogique imposée par la pandémie de Covid-19 en 2020, demeure peu fréquente. Les pratiques collaboratives à finalité pédagogique (conception commune d'outils pédagogiques, par exemple) connaissent un recul en 2022. Les pratiques de gestion de classe, nouvellement documentées, occupent une part importante du temps des enseignants et ils jugent prioritaires celles contribuant à la construction pérenne d'un environnement de classe propice aux apprentissages.

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Directrice de la publication : Magda Tomasini
Auteurs : Nagui Bechichi, Norbert Rugambage,
Rémi Zignani, DEPP-B4
Christian Monseur, Université de Liège
Édition : Johanna Sztanke
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

► Menée en 2022, la seconde édition de l'enquête Epode interroge un échantillon national représentatif de 2 170 enseignants exerçant dans des collèges publics et privés sous contrat. Le champ de l'enquête intègre l'ensemble des disciplines du collège, reflétant ainsi la diversité des contextes d'enseignement et des pratiques pédagogiques observées (voir [figure 6 en ligne](#)).

L'enquête porte sur quinze dimensions caractérisant les pratiques professionnelles des enseignants, chacune regroupant des activités, pratiques, postures ou gestes

professionnels [figure 1](#). Un score leur est respectivement attribué selon trois axes : fréquence, faisabilité et priorité. Les questions « d'ancrage », présentes dans les éditions 2018 et 2022 de l'enquête, ainsi que le recours à la théorie de la réponse à l'item, permettent d'obtenir des scores comparables entre les deux éditions, malgré la suppression, la modification ou l'ajout de questions dans chacune des dimensions lors de la deuxième édition (voir [méthodologie en ligne](#)). Les dimensions ne disposant pas de questions d'ancrage en nombre suffisant ne sont pas comparées dans le temps.

Les pratiques sont documentées pour une classe de référence, choisie aléatoirement sur la base de l'emploi du temps des enseignants. De cette manière, les pratiques mises en œuvre en classe pour les quatre niveaux d'enseignement au collège sont équitablement représentées dans l'étude.

Des pratiques assez stables entre 2018 et 2022

En 2022, les scores de fréquence pour l'ensemble des dimensions caractérisant les pratiques des enseignants de collège sont, en moyenne, assez stables par rapport à ceux de 2018 [figure 2](#). Plus particulièrement, la position relative de chacune des dimensions sur l'axe de fréquence n'a pas nettement évolué, ce qui indique que les enseignants n'ont pas fondamentalement revu la hiérarchisation de leurs pratiques concernant la fréquence de mise en œuvre. Ainsi, la collaboration avec l'équipe à finalité éducative et l'explicitation de l'enseignement restent les dimensions présentant le score de fréquence le plus élevé, définissant ainsi le plus fortement la culture professionnelle des enseignants. À l'inverse, l'utilisation pédagogique du numérique, l'interdisciplinarité et la remédiation obtiennent, comme en 2018, des scores de fréquence parmi les plus faibles.

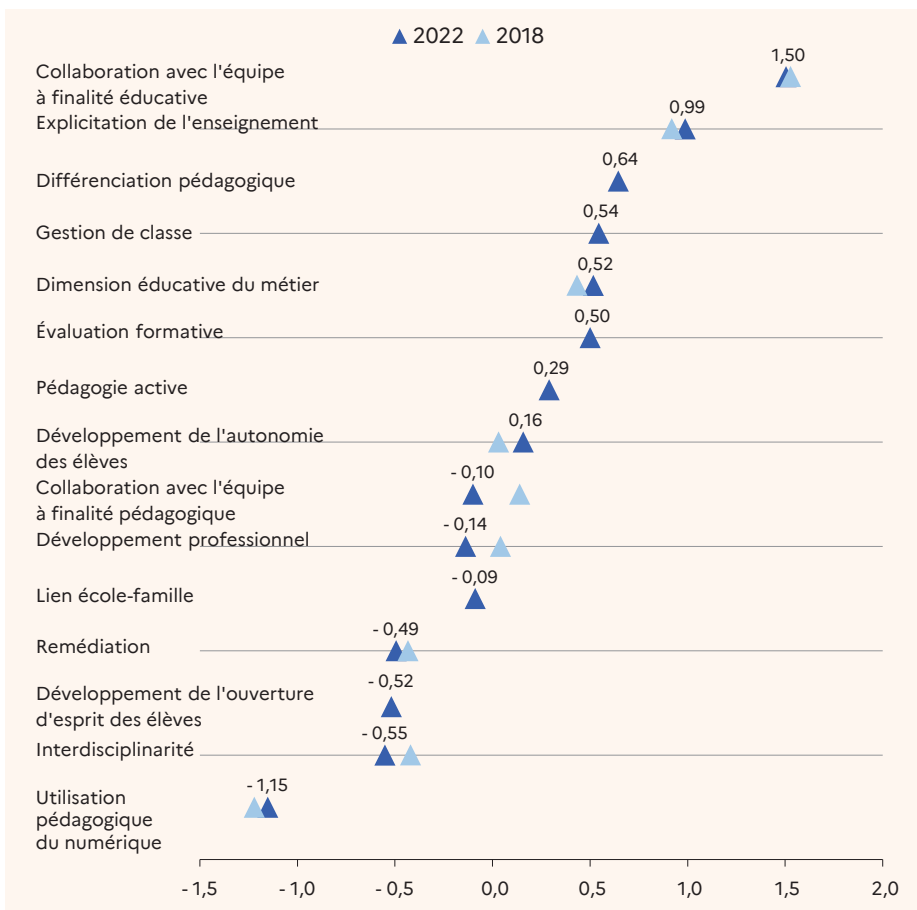
► 1 Dimensions caractérisant les pratiques professionnelles des enseignants de collège

Stratégies d'enseignement	Explicitation de l'enseignement (dimension 1)
	Pédagogie active (dimension 2)
	Évaluation formative (dimension 3)
Réussite de tous les élèves	Différenciation pédagogique (dimension 4)
	Remédiation (dimension 5)
Compétences du XXI ^e siècle	Développement de l'autonomie des élèves (dimension 6)
	Développement de l'ouverture d'esprit des élèves (dimension 7)
	Utilisation pédagogique du numérique (dimension 8)
	Interdisciplinarité (dimension 9)
Pratiques collaboratives	Collaboration avec l'équipe à finalité éducative (dimension 10)
	Collaboration avec l'équipe à finalité pédagogique (dimension 11)
	Lien école-famille (dimension 12)
Dimension éducative du métier (dimension 13)	
Développement professionnel (dimension 14)	
Gestion de classe (dimension 15)	

Source : enquête Epode 2022, DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 25.27. DEPP

2 Scores moyens de fréquence relatifs à chaque dimension caractérisant les pratiques des enseignants de collège



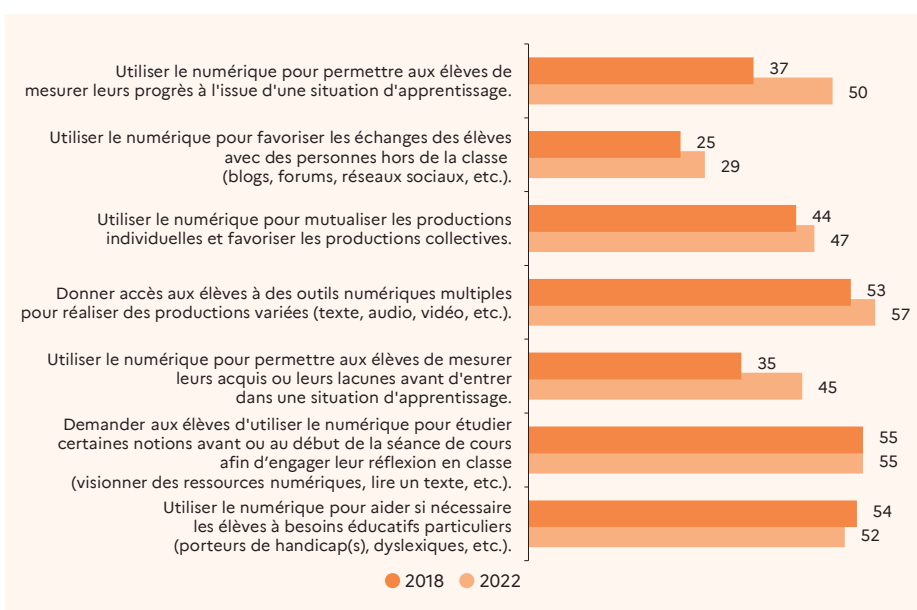
Lecture : le score de fréquence de la dimension « utilisation pédagogique du numérique » est le plus faible des quinze dimensions (- 1,15), malgré une légère augmentation par rapport à 2018.

Note : la gestion de classe est une nouvelle dimension construite pour Epode 2022 et n'a, à ce titre, pas de score moyen dans Epode 2018. Les scores moyens en 2018 pour les dimensions « différenciation pédagogique », « évaluation formative », « pédagogie active », « lien école-famille » et « développement de l'ouverture d'esprit des élèves » ne sont pas affichés car ils ne sont pas comparables avec ceux de 2022.

Champ : enseignants de collège en France.
Source : enquêtes Epode 2018 et 2022, DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 25.27. DEPP

3 Évolution de la faisabilité des pratiques relatives à l'utilisation pédagogique du numérique entre 2018 et 2022 (en %)



Lecture : en 2022, 50 % des enseignants de collège qualifient de « plutôt faisable » ou « tout à fait faisable » l'utilisation du numérique pour permettre aux élèves de mesurer leurs progrès à l'issue d'une situation d'apprentissage, contre 37 % des enseignants en 2018.

Champ : enseignants de collège en France.
Source : enquêtes Epode 2018 et 2022, DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 25.27. DEPP

Cette relative stabilité de la hiérarchisation des pratiques entre les deux éditions de l'enquête s'observe également au regard des scores de faisabilité et de priorité (voir figures 7, 8 et 9 en ligne).

Comme en 2018, les enseignants ne se distinguent pas tant par la nature de leurs pratiques que par la fréquence à laquelle ils les mettent en œuvre (Benhaïm-Grosse et al., 2020). Une classification ascendante hiérarchique (CAH) réalisée à partir des scores de fréquence fait apparaître quatre groupes homogènes d'enseignants (voir figures 10 et 11 en ligne). Quel que soit le groupe considéré, la hiérarchie des pratiques reste similaire, aucun groupe ne se différenciant par la nature des pratiques : un groupe (« les plus déclarants », 24 % des enseignants) se caractérise par une fréquence plus élevée dans toutes les dimensions, tandis qu'un autre groupe (« les moins déclarants », 16 % des enseignants) fait état d'une fréquence plus faible pour l'ensemble des dimensions, bien qu'il mette en œuvre chacune d'entre elles.

Développement de l'autonomie et usage du numérique : quelques pratiques jugées plus faisables par les enseignants et plus fréquemment mises en œuvre

De la mi-mars à la mi-mai 2020, en raison de la crise sanitaire, les établissements scolaires ont été fermés et une nouvelle organisation a été mise en place pour assurer la continuité pédagogique et offrir la possibilité aux élèves de poursuivre leurs apprentissages. Durant cette période, les outils numériques ont été particulièrement mobilisés à des fins de transmission des savoirs, de communication, de conception de cours et d'autoformation des enseignants (Michel et al., 2022). La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) a conduit des enquêtes auprès des familles et des élèves du second degré sur la mise en œuvre de la continuité pédagogique pendant la période de confinement. Ces enquêtes montrent que 80 % des enseignants du second degré estimaient que cette continuité pédagogique aurait « beaucoup » ou « dans une certaine mesure » une incidence positive sur l'acquisition de compétences numériques par les élèves et 78 % sur leur autonomie (Barhoumi et al., 2020). Ces deux éléments pouvant, dans la durée, permettre aux enseignants une meilleure mobilisation et installation des outils numériques dans leurs pratiques.

Sur l'ensemble des pratiques liées à l'utilisation pédagogique du numérique,

deux d'entre elles ont connu une évolution assez nette entre les deux éditions de l'enquête Epode, plus spécifiquement en matière de faisabilité mais aussi de fréquence : l'utilisation du numérique pour permettre aux élèves de mesurer leurs acquis et lacunes avant d'entrer dans une situation d'apprentissage et l'utilisation du numérique pour permettre aux élèves de mesurer leurs progrès à l'issue d'une situation d'apprentissage. Ces deux pratiques, qui visent à développer la réflexivité des élèves par le biais de l'autoévaluation, sont décrites comme « plutôt faisables » ou « tout à fait faisables » par respectivement 45 % et 50 % des enseignants en 2022, contre 35 % et 37 % en 2018 ↘ **figure 3**. Jugées comme plus faisables, elles ont été mises en œuvre plus fréquemment par les enseignants, qui les considèrent comme davantage prioritaires dans l'exercice de leur métier (**voir figures 12 et 13 en ligne**). Ces évolutions pourraient s'expliquer par la situation sanitaire, qui aurait induit, selon 60 % des parents de collégiens et lycéens, une meilleure autonomie chez leur enfant (Barhoumi et al., 2020). Ces deux pratiques sont davantage mises en œuvre par les enseignants en début de carrière, en classe de troisième et dans les établissements publics, en particulier ceux appartenant à l'éducation prioritaire (EP) (**voir figure 17 en ligne**).

S'agissant des pratiques enseignantes visant à développer l'autonomie des élèves, leur fréquence de mise en œuvre augmente légèrement en 2022. Les enseignants rapportent davantage proposer aux élèves « assez souvent » ou « toujours » des outils (méthodologie, guidage, ressources, etc.) lors de situations d'apprentissage (79 % en 2022, contre 75 % en 2018) ou utiliser des dispositifs impliquant les élèves dans la régulation de la vie de la classe (25 % en 2022, contre 21 % en 2018) avec un sentiment de faisabilité en augmentation également pour cette dernière pratique.

L'utilisation pédagogique du numérique : des pratiques qui demeurent très en retrait par rapport aux autres pratiques enseignantes

Les pratiques d'autoévaluation mises à part, l'intégration du numérique à la séance d'enseignement n'a pas connu une véritable évolution entre 2018 et 2022, que ce soit en matière de fréquence de mise en œuvre ou de faisabilité et reste relativement faible. Ainsi, en 2022, 39 % des enseignants déclarent donner fréquemment accès aux élèves à des outils numériques multiples pour réaliser des productions variées (texte, audio,

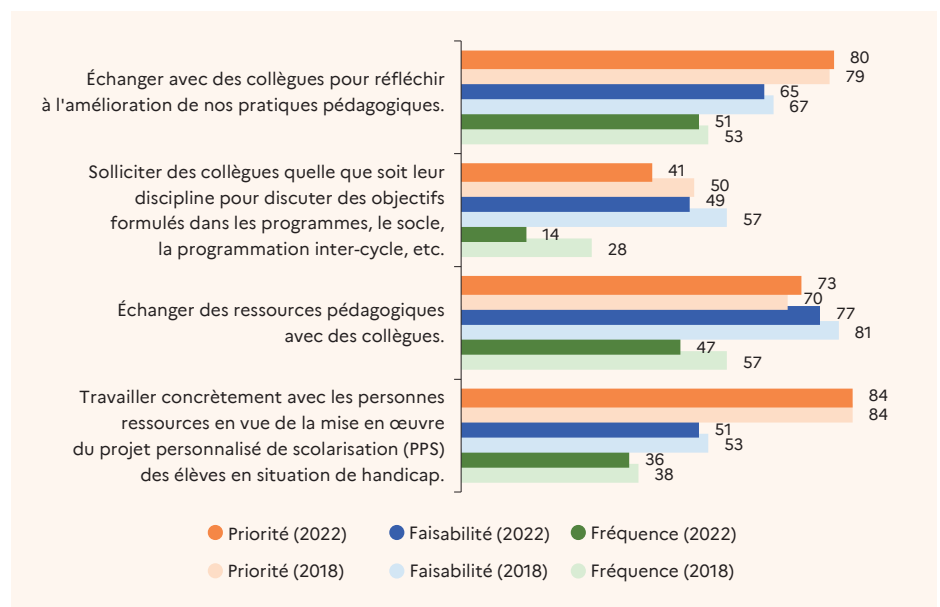
vidéo, etc.) et 21 % utiliser fréquemment le numérique pour mutualiser les productions individuelles et favoriser les productions collectives (**voir figure 12 en ligne**). Ils sont un peu plus nombreux (46 %) à préciser utiliser fréquemment le numérique pour aider, si nécessaire, les élèves à besoins éducatifs particuliers (porteurs de handicaps, dyslexiques, etc.). Ces résultats font écho à ceux de l'enquête internationale Talis sur l'enseignement et l'apprentissage. En effet, en 2018, 36 % des enseignants français déclaraient fréquemment laisser les élèves utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour des projets ou des travaux en classe, contre 48 % de leurs collègues européens. Cette enquête démontrait par ailleurs un faible sentiment d'efficacité personnelle en la matière, les enseignants français étant 17 % à déclarer une grande capacité à encourager l'apprentissage des élèves à travers l'utilisation de la technologie numérique (ordinateurs, tablettes, tableaux interactifs par exemple), contre 31 % pour la moyenne de l'Union européenne. Les résultats de l'enquête internationale Icils 2023 révèlent également que les collégiens en France déclarent moins souvent utiliser l'internet dans le temps scolaire pour trouver des informations (en utilisant des sites web, des bases de données, des archives, des bibliothèques numériques, des moteurs de recherche, etc.) que dans les 29 autres pays participant à l'enquête, la France se situant parmi les deux pays où ces scores sont les plus bas (Fernandez et al., 2024).

Une diminution des pratiques collaboratives imputable aux restrictions sanitaires ?

Si certaines dimensions ont vu leur score de fréquence diminuer entre les deux éditions de l'enquête Epode, c'est plus particulièrement le cas de celles relatives aux pratiques collaboratives, la baisse étant plus marquée pour la collaboration avec l'équipe à finalité pédagogique. Par exemple, la proportion d'enseignants déclarant solliciter « assez souvent » ou « toujours » des collègues de toute discipline pour discuter des objectifs formulés dans les programmes a baissé de moitié, passant de 28 % en 2018 à 14 % en 2022. Au cours de la même période, la proportion d'enseignants jugeant cette pratique faisable est passée de 57 % à 49 % et celle la jugeant prioritaire de 50 % à 41 %. Ils sont également moins nombreux en 2022 à déclarer échanger fréquemment des ressources pédagogiques avec des collègues, à trouver cela moins faisable, mais ils sont plus nombreux à trouver cela plus prioritaire ↘ **figure 4**.

Ce recul des pratiques collaboratives à finalité pédagogique, qui nécessitent du temps et de la disponibilité pour être mises en œuvre, peut être rapproché, lui aussi, de la situation sanitaire en France et des restrictions associées qui ont prévalu au moment où l'enquête s'est déroulée. En effet, durant l'année scolaire 2021-2022, les établissements scolaires ont pu accueillir des élèves moyennant la mise en place d'un

↘ **4 Évolution des pratiques collaboratives avec l'équipe à finalité pédagogique, selon leur fréquence, leur faisabilité et leur degré de priorité, entre 2018 et 2022 (en %)**



Lecture : en 2022, 51 % des enseignants de collège rapportent échanger « assez souvent » ou « toujours » avec des collègues pour réfléchir à l'amélioration de leurs pratiques pédagogiques, contre 53 % en 2018.
Champ : enseignants de collège en France.
Source : enquêtes Epode 2018 et 2022, DEPP.

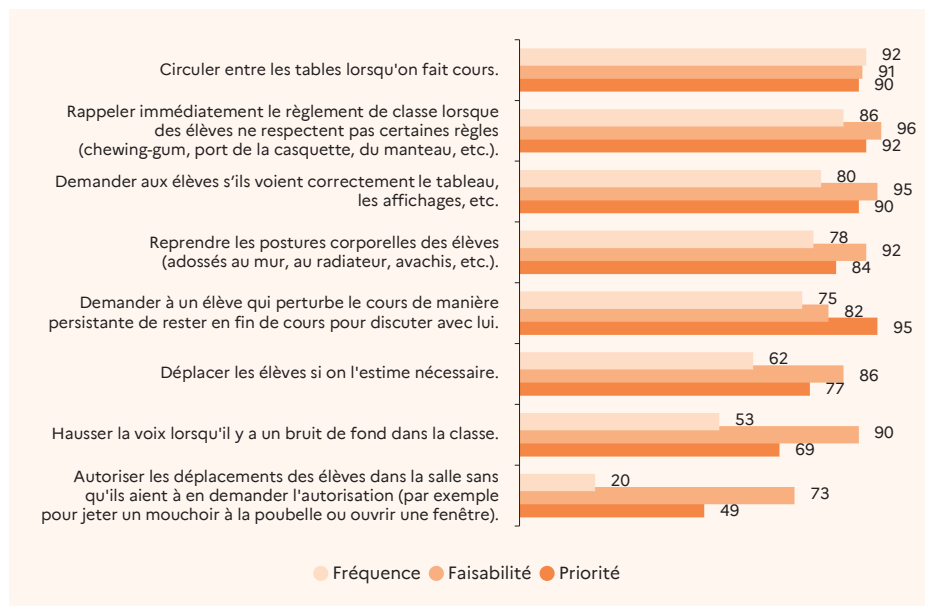
Réf. : Note d'Information, n° 25.27. DEPP

protocole sanitaire de niveau 2 (orange), de septembre 2021 à mars 2022, puis de niveau 1 (vert), d'avril à juin 2022. L'enquête Epode 2022 ayant interrogé les enseignants sur leurs pratiques professionnelles en prenant comme référence la période écoulée depuis le début de l'année scolaire, c'est donc en grande partie sous les restrictions du protocole sanitaire de niveau 2 que les enseignants ont mis en œuvre les pratiques qu'ils ont décrites dans ce questionnaire. Les enseignants étaient alors impliqués dans la limitation de la propagation du virus, notamment en veillant au respect des gestes barrières, des règles de distanciation physique par les élèves dont ils avaient la charge, ou en désinfectant plusieurs fois par jour les surfaces les plus fréquemment touchées. Le respect des différents protocoles a pu induire une charge de travail supplémentaire non négligeable et réduire ainsi les perspectives de collaboration entre collègues. Interrogés au printemps 2022 dans le cadre du Baromètre du bien-être au travail, les enseignants du second degré déclaraient un niveau d'épuisement professionnel élevé (Radé, 2022). Le recul des pratiques collaboratives est, de surcroît, associé à celui des pratiques liées au développement professionnel et à l'interdisciplinarité, pratiques également exigeantes du point de vue de l'investissement personnel **↘ figure 2**.

Des pratiques de gestion de classe fréquentes, en particulier chez les enseignants exerçant en éducation prioritaire

La deuxième édition de l'enquête Epode intègre pour la première fois un ensemble de questions recouvrant des pratiques relatives à l'instauration d'un climat de classe propice aux apprentissages. La dimension « gestion de classe », qui synthétise ces questions, obtient en 2022 un des scores de fréquence les plus élevés parmi l'ensemble des dimensions **↘ figure 2**. Cette dimension présente les écarts de fréquence les plus faibles entre le groupe d'enseignants « les plus déclarants » et le groupe d'enseignants « les moins déclarants », mettant ainsi en lumière la part importante de temps consacrée à ces pratiques pour tous les enseignants (**voir figure 10 en ligne**). Les dimensions « explicitation de l'enseignement », « évaluation formative » et « dimension éducative du métier » ont aussi un score de fréquence élevé, témoignant d'une association entre un type d'approches pédagogiques et la construction d'un environnement favorable aux apprentissages. S'agissant de la gestion du comportement des élèves, les enseignants sont 78 % à

↘ 5 Pratiques de gestion de classe au collège selon leur fréquence, leur degré de priorité et de faisabilité (en %)



Lecture : lorsqu'un élève perturbe le cours de manière persistante, 95 % des enseignants de collège considèrent comme « plutôt prioritaire » ou « très prioritaire » le fait de lui demander de rester en fin de cours pour discuter avec lui.
Champ : enseignants de collège en France.
Source : enquêtes Epode 2018 et 2022, DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 25.27. DEPP

déclarer « assez souvent » ou « toujours » reprendre les postures des élèves (adossés au mur, au radiateur, avachis, etc.) ou 86 % à rappeler immédiatement le règlement de la classe lorsque des élèves ne respectent pas certaines règles **↘ figure 5**. Ce travail important consacré au respect de la posture d'élève entre en cohérence avec les résultats du Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'éducation nationale (Radé, 2022 ; Blanc *et al.*, 2023), les enseignants décrivant notamment la gestion du comportement des élèves comme la tâche leur demandant le plus de temps en dehors de la transmission des connaissances, quels que soient le secteur et le niveau d'enseignement. Dans l'enquête internationale Talis de 2018, les enseignants déclarent passer un cinquième de leur temps, pour une classe donnée, à maintenir la discipline (OCDE, 2019). Concernant le degré de priorité accordé aux différentes pratiques de gestion de classe documentées par l'enquête Epode, les résultats révèlent des enseignants soucieux de privilégier des approches telles que le dialogue ou le rappel des règles, misant ainsi sur la construction pérenne d'un environnement de classe propice à la transmission des connaissances, quel que soit le secteur d'enseignement. Les enseignants sont par exemple 95 % à qualifier de « plutôt prioritaire » ou « très prioritaire » le fait de demander à un élève perturbant la classe de manière persistante de rester en fin de cours pour échanger avec lui. Ils sont 92 % à accorder le même degré de priorité au rappel

immédiat du règlement de classe lorsque des élèves ne respectent pas certaines règles (chewing-gum, port de la casquette, du manteau, etc.). En revanche, les pratiques de gestion de classe relevant davantage de réponses immédiates à des problèmes comportementaux, comme déplacer des élèves lorsque l'enseignant le juge nécessaire, ou hausser la voix en cas de bruit de fond dans la classe, sont des pratiques jugées moins prioritaires.

De manière générale, les enseignants exerçant dans un collège public appartenant à l'EP mettent plus fréquemment en œuvre la quasi-totalité des pratiques de gestion de classe documentées dans l'enquête que leurs homologues exerçant dans un collège public hors EP ou dans un collège privé sous contrat. Néanmoins, ils décrivent ces pratiques comme moins faisables. Par exemple, 83 % des enseignants exerçant en EP déclarent reprendre « assez souvent » ou « toujours » les postures des élèves, contre 77 % de ceux exerçant hors EP ou dans un collège privé sous contrat. Ils sont 86 % à considérer cela comme « plutôt faisable » ou « tout à fait faisable », contre 92 % hors EP (soit 10 points de moins) et 96 % dans le privé sous contrat (**voir figures 14, 15 et 16 en ligne**). ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 25.27, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/notes-d-information